



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2024

<p><u>Date de convocation :</u> 12/11/2024</p> <p><u>Nombre de conseillers :</u></p> <p>En exercice : 13 Présents : 11 Votants : 11+1</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre, le Conseil Municipal de La Chapelle Hermier dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Sébastien PAJOT, Maire.</p> <p><u>Etaient présents :</u> Sébastien PAJOT, Guy RAPITEAU, Bernard LECOCQ, Sébastien CORNU, Sylvie LABBE, Charles GARANDEAU, Dominique MERIEAU, Josette BOUCHEREAU, Chantal DESVARENNES, Christophe GAUVRIT, Patrice MECHIN</p> <p><u>Etaient absents et excusés :</u> Emmanuel MAREIX pouvoir à Sébastien PAJOT, Benoît HERIEAU</p> <p>Désignation d'un secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) créé par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Bernard LECOCQ a été élu secrétaire de séance</p>
---	---

LISTE DES DELIBERATIONS

En application de l'Ordonnance n°2021-1310 et du Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
39	Rétrocession par la société Margaux à l'euro symbolique des parcelles AB 516,519 et 520	OUI
40	Protection sociale complémentaire - Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents	OUI
41	Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de La Vendée	OUI

Le secrétaire de séance,

Bernard LECOCQ

Le Maire,

Sébastien PAJOT